

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange  
 Nom du produit : DEPLOY<sup>®</sup> WDG Herbicide  
 Autres moyens d'identification : ARLA numéro d'enregistrement 30846

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/mélange : Herbicide

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Arysta LifeScience North America LLC 400 Michener Road, Unit 2  
 15401 Weston Parkway, Suite 150 Guelph, Ontario  
 Cary, NC 27513 - USA N1K 1E4

Arysta LifeScience

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : Exposure Calls (PROSAR): +1-866-303-6952 or +1-651-603-3432 (international)  
 Spill Calls (CHEMTREC) (Contract # CCN1779): +1-800-424-9300 or +1-703-527-3887 (international)

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (GHS)

Skin Irrit. 2 H315  
 Eye Irrit. 2B H320

Texte complet des phrases H: voir section 16

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage GHS

Pictogrammes de danger (GHS) :



GHS07

Mention d'avertissement (GHS) :

Attention

Mentions de danger (GHS) :

H315 - Provoque une irritation cutanée  
 H320 - Provoque une irritation oculaire

Conseils de prudence (GHS) :

P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation  
 P280 - Porter un équipement de protection des yeux, des gants de protection  
 P302+P352 - Si sur la peau: laver abondamment à l'eau de l'eau  
 P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer  
 P321 - Traitement spécifique (voir Premiers secours sur cette étiquette)  
 P332+P313 - En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin  
 P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin  
 P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser

#### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS)

Non applicable

### SECTION 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1. Substance

Non applicable

# DEPLOY<sup>®</sup> WDG Herbicide

## Fiche de données de sécurité

selon le Canada Règlement sur les produits dangereux (HPR)

### 3.2. Mélange

| Nom  | Identificateur de produit | % (w/w) | Classification (GHS)   |
|--|---------------------------|---------|--|
| Thifensulfuron methyl<br>(Constituant principal) | (n° CAS) 79277-27-3       | 50      | Aquatic Acute 1, H400<br>Aquatic Chronic 1, H410                       |
| Tribenuron methyl<br>(Constituant principal)     | (n° CAS) 101200-48-0      | 25      | Skin Sens. 1, H317<br>Aquatic Acute 1, H400<br>Aquatic Chronic 1, H410 |

Texte complet des phrases H: voir section 16

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

|   |  |
|---|--|
| Premiers soins général                    | : Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.   |
| Premiers soins après inhalation           | : En cas d'inhalation, transporter la victime à l'air frais. Si elle ne respire pas, donner la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène.   |
| Premiers soins après contact avec la peau | : Laver abondamment à l'eau et au savon. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.  |
| Premiers soins après contact oculaire     | : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. |
| Premiers soins après ingestion            | : NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Consulter un médecin.  |

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

|  |  |
|--|--|
| Symptômes/lésions après inhalation           | : L'inhalation peut causer: irritation, toux, souffle court.   |
| Symptômes/lésions après contact avec la peau | : Provoque une irritation cutanée.   |
| Symptômes/lésions après contact oculaire     | : Provoque une irritation oculaire.  |
| Symptômes/lésions après ingestion            | : Peut provoquer une légère irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal. Vomissement. Somnolence. Vertiges, maux de tête, nausées. |

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

|                                    |  |
|------------------------------------|--|
| Moyens d'extinction appropriés     | : Dioxyde de carbone. Produit chimique sec. Mousse. Brouillard d'eau.                          |
| Agents d'extinction non appropriés | : Ne pas utiliser de jet d'eau sous pression, qui risque de disperser et d'étendre l'incendie. |

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

|                    |   |
|--------------------|---|
| Danger d'incendie  | : La combustion produit des fumées irritantes, toxiques et nocives. |
| Danger d'explosion | : Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air.     |
| Réactivité         | : Aucune réaction dangereuse connue.                                |

### 5.3. Conseils aux pompiers

|   |   |
|---|---|
| Instructions de lutte contre l'incendie | : Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. |
| Protection en cas d'incendie            | : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire. Utiliser un appareil respiratoire autonome.                 |

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

|                   |  |
|-------------------|--|
| Mesures générales | : Empêcher ou limiter la formation et la dispersion de poussières. Éviter le contact avec la peau et les yeux. |
|-------------------|--|

#### 6.1.1. Pour les non-secouristes

|                          |   |
|--------------------------|---|
| Équipement de protection | : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité. Gants imperméables aux poussières. |
| Procédures d'urgence     | : Eloigner le personnel superflu.   |

#### 6.1.2. Pour les secouristes

|                          |   |
|--------------------------|---|
| Équipement de protection | : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité. Gants imperméables aux poussières. |
| Procédures d'urgence     | : Aérer la zone.  |

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute dispersion. Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

# DEPLOY<sup>®</sup> WDG Herbicide

## Fiche de données de sécurité

selon le Canada Règlement sur les produits dangereux (HPR)

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Pour la rétention : Éviter de générer de la poussière. Éliminer toutes les sources d'ignition.  
Procédés de nettoyage : Balayer et récupérer la substance répandue dans des récipients.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Section 13: informations sur l'élimination. Section 7: la manipulation. Section 8: équipement de protection individuelle.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter toute formation de poussière.  
Mesures d'hygiène : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Conditions de stockage : Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.  
Produits incompatibles : Oxydants forts. acides.  
Chaleur et sources d'ignition : Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes.  
Interdictions de stockage en commun : Matières incompatibles.  
Lieu de stockage : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Herbicide.

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

| DEPLOY <sup>®</sup> WDG Herbicide  |                |
|------------------------------------|----------------|
| ACGIH                              | Non applicable |
| OSHA                               | Non applicable |
| Thifensulfuron methyl (79277-27-3) |                |
| ACGIH                              | Non applicable |
| OSHA                               | Non applicable |
| Tribenuron methyl (101200-48-0)    |                |
| ACGIH                              | Non applicable |
| OSHA                               | Non applicable |

### 8.2. Contrôles de l'exposition

- Contrôles techniques appropriés : Évitez la dispersion des poussières dans l'air (c'est à dire, la compensation des surfaces de la poussière avec de l'air comprimé). Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
Équipement de protection individuelle : Éviter toute exposition inutile.  
Protection des mains : Gants imperméables aux poussières.  
Protection oculaire : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.  
Protection de la peau et du corps : vêtements de protection à manches longues.  
Protection des voies respiratoires : En cas de risque de production excessive de poussières utiliser un équipement de protection respiratoire autorisé. Utilisez respirateur purificateur d'air équipé de cartouches de filtrage particulaire.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- État physique : Solide  
Apparence : Granulés.  
Couleur : Brun clair.  
Odeur : Faible. caractéristique.  
Seuil olfactif : Aucune donnée disponible  
pH : 5.6  
Point de fusion : Aucune donnée disponible

# DEPLOY<sup>®</sup> WDG Herbicide

## Fiche de données de sécurité

selon le Canada Règlement sur les produits dangereux (HPR)

|  |  |
|--|--|
| Point de congélation                                 | : Aucune donnée disponible   |
| Point d'ébullition                                   | : Aucune donnée disponible   |
| Point d'éclair                                       | : Aucune donnée disponible   |
| Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1) | : Aucune donnée disponible   |
| Inflammabilité (solide, gaz)                         | : Aucune donnée disponible   |
| Limites explosives                                   | : Aucune donnée disponible   |
| Propriétés explosives                                | : Aucune donnée disponible   |
| Propriétés comburantes                               | : Aucune donnée disponible   |
| Pression de vapeur                                   | : Aucune donnée disponible   |
| Densité relative                                     | : Aucune donnée disponible   |
| Densité relative de vapeur à 20 °C                   | : Aucune donnée disponible   |
| Masse volumique                                      | : 0.67 g/ml  |
| Solubilité   | : Eau: Solubilité dans l'eau de composant (s) du mélange:<br>• Thifensulfuron methyl: 23.6 g/l |
| Log Pow  | : Aucune donnée disponible   |
| Log Kow  | : Aucune donnée disponible   |
| Température d'auto-inflammation                      | : Aucune donnée disponible   |
| Température de décomposition                         | : Aucune donnée disponible   |
| Viscosité  | : Aucune donnée disponible   |
| Viscosité, cinématique                               | : Aucune donnée disponible   |
| Viscosité, dynamique                                 | : Aucune donnée disponible   |

### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Aucune réaction dangereuse connue.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation dangereuse ne se produira pas.

### 10.4. Conditions à éviter

Chaleur.

### 10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants forts. acides.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique génère : Oxydes de carbone (CO, CO<sub>2</sub>). Oxydes d'azote. Oxydes de soufre. Calcium oxide. La combustion produit des fumées irritantes, toxiques et nocives.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

|                              |   |
|------------------------------|---|
| Voies d'exposition probables | : Inhalation; Contact avec la peau et les yeux. |
| Toxicité aiguë               | : Non classé                                    |

| DEPLOY <sup>®</sup> WDG Herbicide  |                |
|------------------------------------|----------------|
| DL50 orale rat                     | > 2000 mg/kg   |
| DI 50 cutanée rat                  | > 2000 mg/kg   |
| CL50 inhalation rat (mg/l)         | > 5.01 mg/l/4h |
| Thifensulfuron methyl (79277-27-3) |                |
| DL50 orale rat                     | > 5000 mg/kg   |
| DL50 cutanée lapin                 | > 2000 mg/kg   |
| Tribenuron methyl (101200-48-0)    |                |
| DL50 orale rat                     | > 5000 mg/kg   |

# DEPLOY<sup>®</sup> WDG Herbicide

## Fiche de données de sécurité

selon le Canada Règlement sur les produits dangereux (HPR)

### Tribenuron methyl (101200-48-0)

|                    |              |
|--------------------|--------------|
| DL50 cutanée lapin | > 2000 mg/kg |
|--------------------|--------------|

|   |  |
|---|--|
| Corrosion cutanée/irritation cutanée                                  | : Provoque une irritation cutanée.<br>(Modérément irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.)   |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire                          | : Provoque une irritation oculaire.<br>(Modérément irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.)  |
| Sensibilisation respiratoire ou cutanée                               | : Non classé.<br>(Chez le cobaye, aucune réaction de sensibilisation n'a été mise en évidence)   |
| Mutagénicité sur les cellules germinales                              | : Non classé   |
| Cancérogénicité   | : Non classé   |
| Toxicité pour la reproduction   | : Non classé   |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)  | : Non classé   |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) | : Non classé   |
| Danger par aspiration   | : Non classé   |
| Symptômes/lésions après inhalation                                    | : L'inhalation peut causer: irritation, toux, souffle court.   |
| Symptômes/lésions après contact avec la peau                          | : Provoque une irritation cutanée.   |
| Symptômes/lésions après contact oculaire                              | : Provoque une irritation oculaire.  |
| Symptômes/lésions après ingestion                                     | : Peut provoquer une légère irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal. Vomissement. Somnolence. Vertiges, maux de tête, nausées. |

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Ecologie - eau : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Thifensulfuron methyl (79277-27-3)

|                |   |
|----------------|---|
| CL50 poisson 1 | > 100 mg/l 96 h Bluegill, Rainbow trout |
|----------------|---|

|                |               |
|----------------|---------------|
| CE50 Daphnie 1 | 470 mg/l 48 h |
|----------------|---------------|

### Tribenuron methyl (101200-48-0)

|                |  |
|----------------|--|
| CL50 poisson 1 | > 1000 mg/l 96 h Bluegill, Rainbow trout |
|----------------|--|

|                |               |
|----------------|---------------|
| CE50 Daphnie 1 | 720 mg/l 48 h |
|----------------|---------------|

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.4. Mobilité dans le sol

### Thifensulfuron methyl (79277-27-3)

|         |             |
|---------|-------------|
| Log Koc | 13 - 55 Koc |
|---------|-------------|

### 12.5. Autres effets néfastes

No additional information available

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Ne pas éliminer avec les ordures ménagères.

Recommandations pour l'élimination des eaux usées : Ne pas jeter les déchets à l'égout.

Recommandations pour l'élimination des déchets : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### Department of Transportation (DOT)

Conformément aux exigences du DOT

Non réglementé pour le transport

# DEPLOY<sup>®</sup> WDG Herbicide

## Fiche de données de sécurité

selon le Canada Règlement sur les produits dangereux (HPR)

### Indications complémentaires

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

### ADR

Description document de transport : UN 3077 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (Thifensulfuron methyl, Tribenuron Methyl), 9, III, (E)

Groupe d'emballage (ADR) : III

Classe (ADR) : 9 - Matières et objets dangereux divers

Danger n° (code Kemler) : 90

Code de classification (ADR) : M7

Étiquettes de danger (ADR) : 9 - Matières et objets dangereux divers



Panneaux oranges :



Code de restriction concernant les tunnels (ADR) : E

Quantités limitées (ADR) : 5kg

Quantités exceptées (ADR) : E1

### Transport maritime

N° ONU (IMDG) : 3077

Nom d'expédition (IMDG) : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (Thifensulfuron methyl, Tribenuron Methyl)

Classe (IMDG) : 9 - Matières et objets dangereux divers

Groupe d'emballage (IMDG) : III - matières faiblement dangereuses

Polluant marin : Oui



### Transport aérien

N° ONU (IATA) : 3077

Désignation officielle de transport (IATA) : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (Thifensulfuron methyl, Tribenuron Methyl)

Classe (IATA) : 9 - Matières et objets dangereux divers

Groupe d'emballage (IATA) : III - matières faiblement dangereuses

Polluant marin : Oui



## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations États-Unis

#### Thifensulfuron methyl (79277-27-3)

Ne figurent pas sur les États-Unis TSCA (Toxic Substances Control Act) inventaire

# DEPLOY<sup>®</sup> WDG Herbicide

## Fiche de données de sécurité

selon le Canada Règlement sur les produits dangereux (HPR)

### Tribenuron methyl (101200-48-0)

Ne figurent pas sur les États-Unis TSCA (Toxic Substances Control Act) inventaire  
Sous réserve des exigences de déclaration des États-Unis SARA Section 313

## 15.2. Réglementations internationales

### CANADA

#### Thifensulfuron methyl (79277-27-3)

Non inscrit sur la liste canadienne DSL (Liste intérieure des substances) des stocks.

#### Tribenuron methyl (101200-48-0)

Non inscrit sur la liste canadienne DSL (Liste intérieure des substances) des stocks.

### Réglementations UE

#### Thifensulfuron methyl (79277-27-3)

Inscrit sur l'inventaire des substances EINECS de la CEE (inventaire européen des substances chimiques commercialisées)

#### Tribenuron methyl (101200-48-0)

Inscrit sur l'inventaire des substances EINECS de la CEE (inventaire européen des substances chimiques commercialisées)

### Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Skin Irrit. 2 H315

Aquatic Acute 1 H400

Aquatic Chronic 1 H410

Texte complet des phrases H: voir section 16

### Directives nationales

#### Thifensulfuron methyl (79277-27-3)

Non inscrit sur la Liste des Substances Non-Domestiques (NDSL).

#### Tribenuron methyl (101200-48-0)

Non inscrit sur la Liste des Substances Non-Domestiques (NDSL).

## 15.3. Les réglementations américaines

### Tribenuron methyl (101200-48-0)

U.S. - New Jersey - Right to Know Hazardous Substance List

## SECTION 16: Autres informations

|                           |  |
|---------------------------|--|
| Indications de changement | : Document original.   |
| Sources des données       | : Agence européenne des produits chimiques (ECHA) inscrit la liste des substances. Consulté à <a href="http://echa.europa.eu/">http://echa.europa.eu/</a> .<br>Kristen Forsberg et S.Z. Mansdorf, "Guide de sélection rapide de vêtements de protection chimique", cinquième édition.<br>OSHA 29CFR 1910.1200 Hazard Communication Standard.<br>TSCA inventaire des substances chimiques. Consulté à <a href="http://www.epa.gov/oppt/existingchemicals/pubs/tscainventory/howto.html">http://www.epa.gov/oppt/existingchemicals/pubs/tscainventory/howto.html</a> .                               |
| Abréviations et acronymes | : ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels Gouvernement).<br>ATE: estimation de toxicité aiguë.<br>CAS (Chemical Abstracts Service) nombre.<br>CLP: Classification, étiquetage, emballage.<br>CE50: Concentration de l'environnement associée à une réponse de 50% de la population d'essai.<br>GHS: Système général harmonisé (de classification et d'étiquetage des produits chimiques.)<br>LD50: Dose létale pour 50% de la population d'essai.<br>OSHA: Safety & Health Administration.<br>STEL: à court terme de limites d'exposition.<br>TSCA: Toxic Substances Control Act. |
| Autres informations       | : Aucun(e).  |

# DEPLOY<sup>®</sup> WDG Herbicide

## Fiche de données de sécurité

selon le Canada Règlement sur les produits dangereux (HPR)

Textes complet des phrases H:

|                   |  |
|-------------------|--|
| Aquatic Acute 1   | Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, Catégorie 1                          |
| Aquatic Chronic 1 | Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 1                     |
| Eye Irrit. 2B     | Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2B                             |
| Skin Irrit. 2     | Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2  |
| Skin Sens. 1      | Sensibilisation cutanée, Catégorie 1   |
| H315              | Provoque une irritation cutanée  |
| H317              | Peut provoquer une allergie cutanée  |
| H320              | Provoque une irritation oculaire   |
| H400              | Très toxique pour les organismes aquatiques  |
| H410              | Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme |

Danger pour la santé NFPA

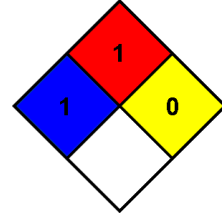
: 1 - L'exposition peut provoquer une irritation, mais seulement des blessures légères résiduelle, même si aucun traitement n'est donné.

Danger d'incendie NFPA

: 1 - Doit être préchauffé avant que l'allumage ne puisse se produire.

Réactivité NFPA

: 0 - Normalement stable, même dans des conditions d'exposition au feu, et pas réactif à l'eau.



**SDS Prepared by:**

The Redstone Group, LLC.  
6077 Frantz Rd.  
Suite 206  
Dublin, Ohio, USA 43016  
614.923.7472  
[www.redstonegrp.com](http://www.redstonegrp.com)

*Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit*